

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

IX

1891



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65

1891

on voit que les deux plantes ont des caractères communs, notamment ceux de la taille, de la forme des lobes obtus disposés de la même manière le long du rachis, enfin les sporanges ont même forme et même grosseur.

D'autre part, si on compare sur le vif les groupes de sporanges de l'*Asplenium Halleri* à ceux de l'*A. lanceolatum*, on les trouve dès le premier abord très distincts entre eux, et leur seule inspection suffit pour distinguer fort nettement les deux espèces.

Tandis qu'ils sont nettement orbiculaires ou suborbiculaires dans l'*Asplenium lanceolatum*, ils affectent au contraire, chez l'*A. Halleri* une forme irrégulière. Chez l'*A. lanceolatum*, l'indusium est très fugace et les sporanges forment de petits mamelons très saillants et réguliers. Chez l'*Halleri* l'indusium persiste longtemps et forme des saillies qui donnent à la page inférieure de la fronde un aspect presque hérissé.

En outre, l'*A. Halleri* a généralement ses segments comme crispés au dedans, tandis qu'ils sont presque plans dans l'*A. lanceolatum*.

Les auteurs s'accordant assez pour limiter l'habitat de l'*A. obovatum* au littoral de la Méditerranée, il serait intéressant de voir remonter une forme de cette espèce jusque dans le Forez et le Velay et peut-être dans l'Auvergne.

Le fait ne serait d'ailleurs pas plus extraordinaire que pour l'*Adiantum Capillus Veneris*, que nous trouvons à Lyon et dans le Bugey.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1891

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société à reçu :

Revue des travaux scientifiques ; X, 5, 6, 7, 8. — Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVII, revue bibliographique D. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V, 21. Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; XXI, 244. — Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France ; IV, 1. — Société d'Histoire naturelle de Toulouse ; XXIV ; 3, 4 ; — XXV, 1. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône 437, 1890. — C. R. des séances de la Société royale de botanique de Belgique ; séance 10 Janvier 1891. — Verhandlungen der K. K. zoologisch-botanischen Gesellschaft, Wien XL, d. 4. — La nuova Notarisia, 9 janvier 1891. Malpighia ; IV, 9, 10.

COMMUNICATIONS

M. Francisque MOREL continue le récit d'herborisations commencé à la séance du 20 janvier.

Cervières, le Col Gondran, Mont Genève.

Pour aller à Cervières, au Col Gondran et revenir par le Mont Genève, il est prudent de partir de bon matin. Aussi est-il à peine jour encore quand nous descendons le faubourg de la gare pour prendre le chemin qui remonte la Cerveyrette, tout le long d'une gorge profonde et escarpée.

Avant de nous y engager, nous admirons le nouveau Pont du Diable, jeté à une hauteur prodigieuse d'une rive à l'autre du torrent.

Les moissons, qui longent la route, nous offrent fréquemment : *Adonis aestivalis* en fleurs et *Androsace maxima* en fruits.

Dans un petit bois de pins, sur des talus rocailleux, nous trouvons *Onobrychis saxatilis*.

Jusqu'à Cervières nous faisons une assez maigre récolte. Près de ce village nous nous mettons en quête de beaux échantillons de la roche appelée Variolite, parmi les cailloux que le torrent charrie dans son lit.

Quand on arrive à Cervières après avoir franchi à pied la distance qui sépare cette localité de Briançon, la première chose dont on s'enquiert c'est d'une auberge, et ce n'est qu'après s'être garni l'estomac que l'on songe à remplir sa boîte.

La présence de *Saxifraga cæsia* parmi les éboulis de rochers dont les pentes dominant Cervières n'avait pas peu contribué à m'attirer, car j'avais le plus grand désir d'introduire cette espèce dans mon jardin alpin de Lyon.

M. Lannes ne tarda guère à nous mettre à même de satisfaire dans la plus large mesure notre avidité.

Au pied des curieuses et innombrables aiguilles qui dominant Cervières notre petite plante se montrait de toutes parts en colonies florissantes.

Avec elle nous récoltons :

Veronica Allionii Vill.
Campanula nana.
Atragene alpina.
Asperula cynanchica.
Hieracium rupestre.

Herniaria alpina.
Polygala buxifolium.
Hieracium lanatum.
Anthyllis montana.
Linaria supina.

et dans les bois qui font suite aux éboulis et que nous traversons pour rejoindre le sentier du Bourget sans redescendre à Cervières, nous notons :

Daphne striata.

Alsine verna.

Ætheonema saxatile.
Coronilla vaginalis.

Pirola chlorantha.

Sur le chemin du Bourget nous n'avons plus rien observé qui soit digne d'être mentionné, mais sur le plateau marécageux qui a servi de lit à un ancien lac nous recommençons nos récoltes :

Scirpus caespitosus.
Carex ampullacea.

Potentilla intermedia.

L'un de nous s'était même promis de chercher là le *Juncus arcticus*. Recherches vaines.

De ce point en montant dans la direction de Gondran nous observons successivement :

Koeleria brevifolia.
Luzula lutea.
Homogyne alpina.
Diploaxis repanda.
Gentiana excisa.
Erigeron uniflorus.
Potentilla aurea.
Carex gynobasis.
Sedum repens.
Carex nigra.

Juncus triglumis.
Leucanthemum alpinum.
Bupleurum ranunculoideum.
Galium argenteum.
Hieracium glandulosum.
Hieracium subnivale.
Biscutella coronopifolia.
Sedum annuum.
Sedum atratum.

Au sommet du col en redescendant du côté du Mont Genève, M. Lannes nous fait récolter le *Gnaphalium carpathicum*, fort jolie plante assez voisine du *Gn. diacum*, mais s'en distinguant nettement par l'absence de stolons à la base des tiges et par les folioles involucreales brunes sur le dos, blanches sur les bords.

Nous arrivons bientôt aux sources de la Durance, très curieuses excavations rocheuses, remplies d'une eau limpide et transparente, entourées de prairies ravissantes, remplies de Rhododendron, d'Ancolie et d'Anemone des Alpes.

Nous y récoltons en outre :

Pedicularis comosa.
— *incarnata.*
Luzula spadicea.
Poa alpina.
Epilobium palustre.

Carex caespitosa.
— *aterrima.*
Salix sericea.
— *arbuscula.*
Gentiana Rostani.

Cette Gentiane se distingue à première vue de la *Gent. bavarica* par sa tige grêle plus allongée, munie de feuilles ovales-lancéolées atténuées aux deux bouts.

C'est dans ces parages que l'on nous a annoncé la présence du *Delphinium montanum*, forme velue de *D. elatum*. Nos regards investigateurs fouillent tous les coins de ce paradis fleuri et comme notre *Delphinium* n'est pas précisément un avorton de la flore alpine, nous ne désespérons pas de l'apercevoir, malgré les restrictions de M. Lannes qui prétend ne plus se rappeler sa station, où il se fait d'ailleurs de plus en plus rare.

Je soupçonne notre guide d'avoir voulu nous ménager le plaisir de la découverte.

En effet, bientôt, sur une pente rocailleuse apparaissent de plantureuses touffes de verdure terminées par de longs épis bleus.

Le capitaine Lannes assiste alors à une moisson d'épis bleus et savoure notre joie qui est son œuvre, mais quand il me voit lever mon piochon menaçant sur les précieuses touffes, il commence à me regarder de travers et, au second coup, il s'aperçoit soudain que nous sommes en retard et que nous n'avons que bien juste le temps d'arriver à Briançon si nous tenons à y rentrer le même jour.

Excellent capitaine ! sa sollicitude pour la conservation des plantes rares égale son zèle à y conduire ses collègues.

Nous emboîtons le pas à notre guide qui détale avec la rapidité d'un douanier que des contrebandiers poursuivraient, et qui ne ralentit son allure que quand il juge avoir mis une suffisante distance entre la Dauphinelle et nous. Alors il nous permet de souffler et de cueillir à notre aise *Crepis montana*, *Galium vernum*, et autres plantes.

Nous arrivons ainsi au Mont Genève où, singulier retour des choses d'ici bas, après avoir tout cueilli, nous mêmes faillimes être cueillis à notre tour par un majestueux gendarme, le sabre au côté et le chapeau en bataille.

Il ne fallut rien moins que l'évocation du titre et du grade de notre guide pour faire évanouir les soupçons du Pandore bien botté, comme aurait dit le chantre de l'Iliade.

Au Mont Genève nous étions assez loin du *Delphinium montanum*, pour n'avoir plus à nous presser, et ce n'est qu'après une assez longue station au cabaret que nous reprîmes la route de Briançon.

Un peu avant d'y rentrer, sur les pentes qui descendent vers la Du-

rance à gauche du chemin, nous faisons une dernière récolte de l'*Astragalus vesicarius*.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1891

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

La Société a reçu :

E. Malinvaud : Récentes vicissitudes du *Ranunculus chærophyllus* et du *Globularia vulgaris*. — Bull. de la Société botanique de France ; XXXVII ; C. R. des Séances, 5. — Le Règne végétal ; II, 12, 13. — Bull. de la Société d'Etudes scientifiques de Nîmes ; XVIII, 2, 3, 4. — Bull. de la Société d'horticulture et de botanique du Havre ; 4, 1890. — Boletim da Sociedade Broteriana, Coimbra ; VIII, 2. — Memorias de la Sociedad científica Antonio Alzate ; IV, 3, 4.

COMMUNICATIONS

Scabiosa lucida Vill. var. *subintegrifolia*.

M. l'abbé Boullu présente une forme remarquable de *Scabiosa* qu'il a retrouvée sans étiquette dans ses anciennes récoltes ; elle vient, croit-il, du Lautaret ou du Mont Viso. On lui a assuré qu'elle s'y rencontre parfois le long des ruisseaux. Il la rattache au *Sc. lucida* Vill. dont elle se distingue par plusieurs caractères très-sensibles.

Le *Sc. lucida* Vill. a la tige courte (15-25 cent.) ; ses feuilles presque glabres sont ramassées en quatre paires dans la moitié inférieure, les deux inférieures généralement indivises, les deux supérieures pennatiséquées. Dans la variété, au contraire, la tige est élevée (50 cent, et plus) ; ses feuilles longuement pétiolées, oblongues, aiguës, séparées par des entrenœuds de 8-12 cent. sont indivises, sauf parfois dans la dernière paire où elles sont munies à la base de deux segments courts, étroits et entiers. Elles sont bordées et parsemées sur les deux faces de quelques poils assez longs. Les fleurs forment un capitule fort large ; le capitule fructifère est petit et très déprimé ; enfin les cils du calyculé intérieur dépassent trois ou quatre fois la coronule comme dans le *Sc. lucida*.

Cette variété est-elle stable ou n'est-elle que le résultat d'une station

humide ? C'est ce qu'il serait intéressant de constater en la transplantant dans un terrain sec.

Il propose de nommer cette variété *subintegrifolia*; quoique ce nom n'en donne pas une idée exacte, les feuilles n'étant pas entières, mais seulement indivises.

Il fait comparer avec la plante des Alpes une Scabieuse de la Carniole, la seule à feuilles indivises dans cette section qu'il ait en herbier. C'est une variété du *Scabiosa Hladnikiana* Host., quoique Reichenbach la rattache au *Sc. lucida*. Cette espèce est tout entière recouverte d'un *tomentum* très court. Mais ici se produit un phénomène en sens inverse de celui qu'on a pu constater sur le *Sc. lucida* et sa variété *subintegrifolia*. Tandis que le type de l'espèce est à feuilles entières dans le bas, lyrées au milieu, pinnatiséquées dans le haut, à six ou huit paires très écartées, la variété les a toutes indivises et à cinq paires rapprochées au milieu de la tige.

M. Viviani-Morel, présente la communication suivante :

Note sur les *Batrachium* Dm.

Les espèces du genre *Batrachium* (ancienne section) sont au nombre de 11 dans la *Flore de France* de Grenier et Godron. C'est ce dernier auteur qui en a fait les descriptions et élaboré la Synonymie et les citations.

Ces onze espèces peuvent très naturellement se diviser en trois groupes si on les considère sous le rapport de leurs caractères physiologiques, savoir :

- 1° Espèces terrestres ;
- 2° Espèces amphibies à feuilles protéiformes ;
- 3° Espèces aquatiques ou amphibies à feuilles uniformes.

Les espèces terrestres sont au nombre de deux ; *B. hederaceum*, L. *B. cœnosum* Guss.

Les espèces amphibies à feuilles protéiformes au nombre de cinq : *B. tripartitum* D. C. ; *B. hololeucos*, Lloyd ; *B. Baudotii* Godr. ; *B. confusum* Godr. , *B. aquaticum* L.

Les aquatiques ou amphibies à f. uniformes, au nombre de quatre :

B. trichophyllum, Chaix ; *B. Drouetii*, Schultz ; *B. divaricatum*, Schrank ; *B. fluitans*.

Ces espèces sont très longuement décrites dans l'ouvrage en question.

Les espèces terrestres sont des plantes rampantes qui vivent dans les marais, sur le bord des ruisseaux ou dans les lieux humides. Elles n'ont pas de feuilles découpées en lanières fines, et ne paraissent pas être organisées pour vivre dans les eaux profondes.

Les espèces amphibies à feuilles variées, ont toujours au moins dans la première partie de leur existence des feuilles capillaires qui avec l'âge deviennent réniformes si les eaux où elles vivent ne sont pas trop profondes.

Les espèces aquatiques ou plus rarement amphibies ont les feuilles toutes capillaires, même quand les eaux se retirent.

Si j'appelle l'attention de la Société sur les espèces de *Batrachium*, la cause en est aux variétés, que je trouve signalées dans l'ouvrage plus haut cité. A la suite des *B. tripartitum*, *hololeucos*, *aquatilis* et *Baudottii*, Godron, indique trois variétés pour chaque espèce savoir : *fluitans*, *submersus* et *terrestris* ; pour les *trichophyllum* et le *fluitans* chacun deux variétés (*fluviatilis* et *terrestris*).

Cette manière de procéder est évidemment vicieuse et en contradiction avec les lois de la nomenclature botanique.

Chacun sait que le mot variété est appliqué aux espèces d'ordre inférieur, aux espèces affines, aux formes susceptibles d'être distinguées, quand elles peuvent être rapportées à une plante type à laquelle on a donné le nom d'espèce. Mais il n'a jamais été entendu qu'on devait se servir de cette appellation pour désigner des variations passagères comme on en observe chez beaucoup de plantes, et encore moins à des états particuliers produits chez les espèces qui vivent dans des milieux différents.

C'est cependant dans ce travers que sont tombés plusieurs botanistes, principalement quand il s'est agi de plantes aquatiques. N'a-t-on pas vu, si je ne me trompe, prendre les feuilles rubanées de l'*Alisma plantago* et de la Sagittaire pour une sorte de *Vallisneria bulbosa*?

Godron n'a pas agi autrement pour les grenouillettes aquatiques. Les

14 variétés qu'il signale et que j'ai mentionnées plus haut, ne sont pas autre chose que de simples états de végétation.

Pendant qu'il signalait des états, Godron oubliait de décrire des vraies variétés qui existent très certainement.

Il faut dire que l'étude des variétés dans le genre *Batrachium* ne pourra se faire que sur le vif, à la suite de cultures spéciales qui montreront dans quelle limite les organes sont modifiés par les changements de milieu.

Si on me demandait pourquoi je suppose qu'il existe des variétés non nommées de *Batrachium*, je répondrais ceci, qui a été mis en lumière avec la dernière évidence par les botanistes modernes : Tous les types linnéens ou leurs analogues sont des agrégats de formes groupées sous un nom spécifique. Aucun type n'échappant à la règle, ce n'est donc pas faire une supposition gratuite que d'affirmer qu'il existe aussi des formes chez les Renoncules aquatiques.

SÉANCE DU 3 MARS 1891

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société à reçu :

Aubouy : Plantes intéressantes des environs d'Aniane (Hérault). Offert par l'auteur. Journal de botanique, dirigé par M. Morot; V. 3. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot; XVIII, 1. — Revue scientifique du Bourbonnais; IV, 2. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, 438, 1891. — Bull. de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes; 38, 39. — Transactions of the New-York Academy of sciences; IX; 5, 6, 7, 8. — Proceedings of the Rochester Academy of Sciences; I, 1.

COMMUNICATIONS

M. le Président annonce à la Société que le Conseil municipal a accordé cette année la subvention de cinq cent francs qui nous était allouée. Il s'est fait l'interprète de la Société en adressant ses remerciements à la municipalité lyonnaise.

M. le Président annonce que notre confrère M. Garcin vient de passer sa thèse de doctorat ès-sciences; il lui adresse ses félicitations.

M. Viviand-Morel présente la communication suivante :